

## [Via le blog Médiapart de Jean-Pierre Véran](#)

Le lycée professionnel révélateur d'une injustice scolaire en amont, à l'école et au collège, voilà sur quoi un quasi consensus est possible. En revanche, en faisant silence sur les savoirs enseignés, la piste proposée de confier l'enseignement professionnel aux régions est illusoire.

Dans une tribune récente publiée par l'AEF[1], un excellent expert de l'éducation nationale, Bernard Toulemonde, qui fut recteur, directeur de l'enseignement scolaire et inspecteur général, propose de confier l'enseignement professionnel aux régions.

Son diagnostic est plein de lucidité : il constate l'échec assuré d'une énième campagne de « revalorisation de l'enseignement professionnel », fondée, dans l'actuel projet ministériel, sur une meilleure liaison avec les milieux professionnels et l'augmentation de la durée des stages en entreprise. Cela fait quarante ans que cela dure. Il répond ensuite à la question : pourquoi ces échecs répétés ? Sa réponse tient en une phrase : parce que l'enseignement professionnel reste le parent pauvre du système. En effet, le collège est resté l'antichambre du lycée général, et quiconque n'est pas reconnu comme digne d'y accéder est orienté vers le lycée professionnel. Pour preuve, Bernard Toulemonde souligne que les enseignements au collège ne font aucune place aux disciplines pratiques, comme l'observait déjà le ministre René Haby en 1975[2], et que le délabrement de l'enseignement de la technologie en est un symptôme. Les professeurs qui y enseignent sont justement les mêmes qu'au lycée général : enseignant une discipline, ils partagent avec eux la même inspection pédagogique régionale, alors que les professeurs de lycée professionnel de l'enseignement général en enseignent deux et relèvent d'une inspection de l'éducation nationale comme les professeurs des écoles. En quelque sorte, les professeurs de lycée professionnel sont les héritiers des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC), eux aussi bivalents et dont le recrutement a cessé à la fin des années 80.

Pour Bernard Toulemonde, il faut donc sortir les lycées professionnels du giron de l'éducation nationale où ils sont condamnés à être toujours le parent pauvre, pour les confier aux régions, qui connaissent mieux le tissu industriel et commercial que les rectorats et sont responsables de la carte des formations et de l'information sur les métiers et les formations. Responsables de la gestion des lycées, elles ont montré qu'elles font mieux que l'Etat ne le faisait auparavant en ce domaine. Cette mesure permettrait en outre de confier aux mêmes mains l'apprentissage et l'enseignement professionnel, si l'on revenait sur le retrait en 2018 de leur compétence sur l'apprentissage au profit d'un établissement public national.

La démonstration est d'une logique parfaite. Mais est-elle irréprochable ?

[...]

La suite à lire sur [le blog Médiapart de Jean-Pierre Véran](#)